

Justificatif généré le 28/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

28/04/2022

Département de publication :

(91) Essonne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290154>

N° d'annonce :

603183

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

NGLEC

Siège Social : 7 rue du Saule Trapu – Parc d'Activités du Moulin de Massy 91300
MASSY

Capital social : 75.955.424 €

Objet : acquisition, souscription, détention, cession, échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ;

toutes prestations de services ou de conseils en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer.

Durée : 99 années

Président : M. Philippe LECUYER, demeurant 12/13 Villa de l'Astrolabe – 75015 Paris

Commissaires aux comptes :

– CMS EXPERTS ASSOCIES 11 rue Roger Bacon – 75017 328 014 360 R.C.S. Paris

– COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT 154 boulevard Haussmann – 75008 Paris 488 403 916 R.C.S. Paris

Transmission des actions : les cessions de titres sont libres au profit d'un Associé ou d'une personne ayant la qualité d'usufruitier de Titres ; tous les autres cessions sont soumises à l'agrément du Premier Président, à défaut de la collectivité des associés ou de l'associé unique.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Evry.

L'associé unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGHbvVso

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHbvVso>

